

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR
L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

DISTRIBUTION LIMITEE
FAO/LAFG-55/42
15 octobre 1955
Original + espagnol

COMPTE RENDU DE LA
CINQUIEME SESSION
DE LA COMMISSION DES FORETS POUR L'AMERIQUE LATINE

CARACAS (VENEZUELA)

4 - 15 octobre 1955

COMPTE RENDU DE LA CINQUIEME SESSION

DE LA COMMISSION DES FORETS POUR L'AMERIQUE LATINE

INTRODUCTION

1. La Commission des forêts pour l'Amérique latine a tenu sa cinquième session du 4 au 15 octobre 1955 à Caracas (Venezuela).

2. Les Etats Membres ci-après étaient représentés: Argentine, Bolivie, Colombie, Cuba, Equateur, Salvador, Etats-Unis, France, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Pays-Bas, Paraguay, Pérou, Royaume-Uni, République dominicaine et Venezuela. Le Saint-Siège, l'Administration de coopération internationale des Etats-Unis (ACI), l'Organisation des Etats américains (OEA), l'Organisation météorologique mondiale avaient envoyé des observateurs. M. E.T. Haig représentait le Directeur général de la FAO.

On trouvera en Annexe la liste des participants.

DISCOURS D'OUVERTURE

3. Le Président de la délégation vénézuélienne, M. Hernán Martínez Salas, a souhaité la bienvenue aux délégations au nom du Gouvernement et du peuple vénézuéliens. Il a déclaré que la cinquième session de la Commission des forêts pour l'Amérique latine se tenait sous l'égide de l'Union Panaméricaine, dont Bolívar avait été l'inspirateur; et que le gouvernement et le peuple vénézuéliens étaient fiers d'accueillir les éminents délégués qui venaient apporter leur contribution à la solution des problèmes de conservation forestière. L'orateur a rappelé les principes dont s'inspire la politique du Général Marco Pérez Jiménez, Président de la République du Venezuela qui, grâce à sa volonté énergique a su réveiller les forces latentes de son pays pour le mettre sur la voie du progrès, de la culture et du développement. Il a fait un exposé complet des progrès réalisés dans le mise en oeuvre du programme forestier national entrepris par le Ministère de l'agriculture et de l'élevage, mentionnant en particulier la nouvelle loi sur les forêts, les sols et les eaux qu'a approuvée le Congrès et qui prévoit l'utilisation des moyens les plus modernes pour l'exploitation rationnelle des ressources naturelles renouvelables.

4. Le Président de la Commission, M. Lucas A. Tortorelli (Argentine) a salué le peuple vénézuélien et a remercié le Ministre de l'agriculture et de l'élevage de ce pays d'avoir bien voulu présider la séance d'ouverture. Il a souligné la nécessité, d'une part, d'inventorier, du point de vue qualité et quantité, les ressources forestières des divers pays latino-américains en vue de les protéger, de les améliorer et de les développer et, d'autre part, d'effectuer une étude complète des différents bois et produits forestiers afin de pouvoir les utiliser de la manière la plus conforme à leurs propriétés technologiques.

5. M. E.T. Haig au nom de M. P.V. Cardon, Directeur général de la FAO et de M. Marcel Leloup, Directeur de la Division des forêts, a chaleureusement remercié les autorités vénézuéliennes dont l'hospitalité a permis de tenir la réunion dans des conditions et des circonstances aussi favorables. Il a exprimé l'espoir qu'au cours des prochaines décennies, la foresterie latino-américaine entrerait dans une ère nouvelle; en effet, les conditions générales dans le monde, les nouvelles découvertes et les progrès récents montrent que cette région est sur le point de connaître un développement extraordinaire; si quelques progrès y ont été accomplis, ses abondantes ressources forestières sont encore dans l'ensemble peu utilisées et sous-estimées.

6. L'orateur a mentionné les deux faits suivants, d'intérêt général. En premier lieu, grâce à l'esprit de coopération des gouvernements de la Région et en particulier à l'offre généreuse du Gouvernement vénézuélien, la création de l'Institut latino-américain de recherche et de formation professionnelle forestières semble maintenant assurée. En second lieu, le développement de l'industrie forestière, sur laquelle se fonde l'exploitation et l'administration rationnelles des ressources forestières, a fait un grand pas en avant grâce aux travaux de la Conférence d'experts de la pâte et du papier qui s'est tenue à Buenos-Aires au mois d'octobre 1954. Conformément à la demande formulée à cette Conférence, la FAO a constitué dans la Région, avec la collaboration de la CEPAL et l'Administration de l'Assistance technique des Nations Unies, un groupe technique consultatif dont le concours sera d'une valeur inestimable pour la planification et la mise en train de nouveaux projets dans ce domaine important de l'utilisation des produits forestiers.

7. En terminant, l'orateur a souligné combien il importait d'établir des politiques et des programmes forestiers régionaux rationnels et que c'était là la principale fonction de la Commission; il a instamment invité ses membres à faire porter leurs efforts dans cette direction et à entreprendre, en premier lieu, l'élaboration d'un vaste programme de développement régional forestier pour l'Amérique latine.

8. Le Ministre vénézuélien de l'Agriculture et de l'élevage, M. Armando Tamayo Suárez a ensuite déclaré ouverte la cinquitième session de la Commission des forêts pour l'Amérique latine, et a formé les souhaits les plus chaleureux pour le succès de ses travaux.

9. M. Aureliano Otanes, Ministre des relations extérieures, et M. José Loreto Ariamendi, Ministre de l'éducation, assistaient également à la séance d'ouverture.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

10. L'ordre du jour provisoire proposé par le Secrétariat (Doc. FAO/LAFC-55/1) a été approuvé. La Commission a décidé de constituer les trois sous-commissions ad hoc suivantes pour étudier les différents points de l'ordre du jour:

Première Sous-Commission: Point 3(a,b,et c), politique forestière.

Deuxième Sous-Commission: Point 4(a et b), recherche forestière.

Troisième Sous-Commission: Point 5,6,7 et 9, questions techniques.

ELECTIONS

11. La Commission a élu Président d'honneur de la session S. E. le Général Marcos Pérez Jiménez, Président de la République du Venezuela, et Vice-Présidents d'honneur M. Armando Tamayo Suárez, Ministre de l'agriculture et de l'élevage, M. Aureliano Otañez, Ministre des relations extérieures, et M. José Loreto Arismendi, Ministre de l'éducation.

12. Elle a élu aux fonctions de Président de la Commission, pour la durée du nouveau mandat, M. Antonio José Uzcátegui (Venezuela) et aux fonctions de Vice-Président, pour la même période, M. Riccardo Lavagnino G. (Guatemala). M. Manuel A. González Vale (Venezuela) a été nommé rapporteur de la cinquième session.

13. Les bureaux des Sous-Commissions ont été constitués de la manière suivante:

Première Sous-Commission: Président: M. Ernesto Noriega C. (Pérou).
Rapporteur: M. Hernando de Irray (Bolivie).
Secrétaire: M. Angel Francisco Luján (Venezuela).

Deuxième Sous-Commission: Président: M. Tobias Lasser (Venezuela).
Rapporteur: M. Frank H. Wadsworth (Etats-Unis).
Secrétaire: M. Simón Álvarez (Venezuela).

Troisième Sous-Commission: Président: M. Jorge N.F. Carmelich (Argentine).
Rapporteur: M. Riccardo Lavagnino G. (Guatemala).
Secrétaire: M. Gustavo Pinto G. (Venezuela).

RAPPORT DU SECRETARIAT

14. Le Secrétaire a fait rapport sur les activités du Secrétariat (Doc. FAO/LAFC-55/3). La Commission a pris note de son rapport et a félicité le Secrétariat de son travail.

15. La Commission a pris les décisions suivantes sur un certain nombre de problèmes qui se rattachent directement aux activités de la FAO:

- a) La Commission a invité les gouvernements des pays d'Amérique latine à affecter des techniciens forestiers aux missions forestières d'assistance technique de la FAO qui travaillent dans leurs pays afin que ces techniciens puissent élargir le champ de leur expérience (Doc. FAO/LAFC-55/31 "Activités d'assistance technique en Amérique latine").
- b) Le Directeur général de la FAO devrait inviter les pays membres de la Commission à fournir des listes de techniciens qualifiés des forêts qui seraient intéressés à participer aux travaux des missions forestières d'assistance technique de la FAO.
- c) Le Directeur général de la FAO devrait obtenir de la Conférence de la FAO l'autorisation de convoquer, en 1956, une Réunion régionale du peuplier en Amérique latine.
- d) La Commission propose que le Directeur général de la FAO organise une Conférence mondiale de l'eucalyptus.
- e) Reconnaissant l'importance que présentent les statistiques forestières pour la mise en oeuvre efficace des programmes de politique forestière, la Commission a approuvé les méthodes indiquées dans le document FAO/LAFC-55/20 pour l'amélioration des statistiques forestières en Amérique latine, et elle a prié le Directeur général de la FAO d'organiser un séminaire régional de statistiques forestières.
- f) La Commission a recommandé à tous les pays de la région de se communiquer le plus tôt possible la documentation se rapportant à la terminologie forestière et elle a invité le Président de la Commission à inscrire à l'ordre du jour de la sixième session la question de la terminologie forestière. La Commission a noté que divers Etats Membres avaient déjà effectué un important travail dans ce domaine. Le glossaire espagnol-anglais des termes forestiers que le rapport de la quatrième session signalait comme étant préparé à Porto-Rico, est maintenant terminé et sera distribué prochainement.

POLITIQUE FORESTIERE

16. La Commission a examiné soigneusement les documents FAO/LAFC-55, 4 à 18 (inclus) relatifs aux Rapports sur la politique forestière soumis par l'Argentine, le Brésil, le Chili, la Colombie, Cuba, l'Equateur, le Salvador, le Guatemala, Haïti, le Honduras, Panama, le Paraguay, le Pérou et le Venezuela, ainsi que l'analyse de ces rapports présentés par le Secrétariat de la Commission.

17. Les Etats Membres ont été invités à présenter en temps voulu leurs futurs rapports sur la politique forestière lesquels devraient se conformer le plus possible au plan établi.

18. La Commission a estimé qu'il conviendrait que les pays membres s'efforcent d'établir dans leur législation forestière des normes permettant de définir clairement et de délimiter les terrains à vocation forestière.

19. En ce qui concerne les services forestiers, la Commission a invité instamment les Etats Membres à consacrer à ces services une attention particulière et à les doter des moyens financiers et du personnel technique nécessaires de façon que les gouvernements, au moment où ils élaborent des programmes de boisement et de reboisement, puissent accorder la place voulue à la question de l'utilisation rationnelle et de la protection des forêts naturelles, et réaliser des progrès dans la création ou l'extension de parcs nationaux et de réserves forestières.

20. La Commission a prié le Secrétariat d'obtenir, d'accord avec les gouvernements des Etats Membres la révision de la terminologie figurant dans la Convention pour la protection de la flore, de la faune et des beaux sites naturels des pays de l'Amérique signée à Washington en octobre 1940 et de présenter un rapport à ce sujet à la prochaine session de la Commission.

21. La Commission a décidé de créer un groupe de travail chargé d'établir un programme de développement forestier à long terme en Amérique latine et de proposer au Directeur général de la FAO de demander à la CEPAL et aux autres organisations dont le concours lui paraîtra utile, de collaborer à l'élaboration de ce programme.

22. La Commission a tenu compte des considérations suivantes:

- a) L'étendue des forêts artificielles que l'on crée actuellement constituera éventuellement une source de revenu et d'emploi dans les Etats Membres;
- b) Ces forêts permettent d'appliquer un nouveau système de financement, avec le concours de petits détenteurs de capitaux désireux d'effectuer des placements;
- c) L'initiative privée est intéressée à la mise en oeuvre de programmes de cette nature qui contribueront sans aucun doute à intéresser aux plantations forestières les populations de l'Amérique latine;
- d) En élaborant et en mettant en oeuvre ces programmes, les pays devraient prendre les mesures voulues pour tirer de ces activités le maximum de bénéfices sociaux. En conséquence, elle a recommandé aux gouvernements:
 - a) de soutenir les organismes privés désireux d'effectuer des programmes de boisement et de reboisement financés avec le concours de petits détenteurs de capitaux;
 - b) de prendre les mesures appropriées pour mettre à profit les avantages sociaux résultant de cette action.

23. Considérant les dommages considérables causés par des agents de destruction tels que le feu, les insectes, les champignons, etc., la Commission a invité les gouvernements latino-américains à encourager une étroite coopération, entre pays ayant des frontières communes, en ce qui concerne les mesures nécessaires de prévention et de lutte.

24. Enfin, sur la demande du délégué du Salvador, la Commission a examiné la question de la coopération entre les pays en ce qui concerne leurs besoins en techniciens des questions forestières et la coordination des efforts déployés par les gouvernements des différents pays en matière de formation professionnelle, ceci afin d'assurer l'utilisation optimum des techniciens diplômés des écoles existant actuellement. La Commission a été d'avis que la FAO était en mesure d'assurer cette coordination et elle a décidé de lui renvoyer la question en recommandant qu'elle soit examinée à fond par le Groupe de travail chargé d'élaborer un programme de développement forestier à long terme en Amérique latine.

POLITIQUE DU PATURAGE EN FORÊT

25. Après avoir examiné le document intitulé "La politique du pâturage en forêt" (FAO/LAFC-55/22) la Commission a estimé qu'il n'y avait pas lieu de modifier de quelque manière que ce soit les principes de politique des terrains de parcours forestiers ni les autres recommandations formulées par la Réunion technique sur les terrains de parcours forestiers, tenue à Rome au début de 1954.

26. Elle a invité les gouvernements des Etats Membres à s'inspirer de ces principes dans l'élaboration de leur politique du pâturage en forêt;

L'AMÉNAGEMENT FORESTIER ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE DE LA PÂTE ET DU PAPIER

27. Pour l'étude de cette question, la Commission s'est appuyée sur le document intitulé "Conférence latino-américaine d'experts de l'industrie de la pâte et du papier (FAO/LAFC-55/21)". Au cours de la discussion, les diverses délégations ont adopté deux points de vue contraires. Certaines d'entre elles ont estimé que la politique forestière en ce qui concerne le développement de l'industrie de la pâte et du papier dans la région devrait s'orienter vers l'établissement de plantations artificielles; les autres délégations se sont déclarées nettement favorables à l'adoption de pratiques sylvicoles adéquates et à l'aménagement des forêts naturelles existantes en vue d'obtenir les matières premières nécessaires à cette industrie. Etant donné cette divergence d'opinions, la Commission est convenue de renvoyer l'examen de cette question à la prochaine session de la Conférence de la FAO. La Commission a en même temps exprimé au Directeur général de la FAO sa satisfaction des progrès réalisés dans le développement de l'industrie de la pâte et du papier en Amérique latine et a demandé instamment que ces travaux si utiles soient poursuivis.

INSTITUT LATINO-AMERICAIN DE RECHERCHE ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE FORESTIERES

28. La Commission, après avoir examiné le point 4 de l'ordre du jour et étudié en détail la note du Secrétariat (FAO/LAFC-55/23), a adopté le projet révisé de création de l'Institut latino-américain de recherche et de formation professionnelle forestières, qui figure dans le document FAO/LAFC-55/39 et a décidé de le transmettre au Directeur général de la FAO avec prière de le soumettre à la Conférence de la FAO pour approbation. Ce projet comporte la création d'un Comité régional de la recherche.

CLASSIFICATION DES BOIS

29. La Commission a pris connaissance de l'étude spéciale présentée par la Délégation argentine (FAO/LAFC-55/29) intitulée "Classification des bois (région de la Plata)" et a félicité cette délégation de son intéressante contribution.

LUTTE CONTRE LES INCENDIES DE FORET

30. La Commission a examiné le document (FAO/LAFC-55/27) intitulé "Lutte contre les incendies de forêt", dans lequel sont consignés les résultats de l'enquête effectuée sur cette question dans les pays latino-américains, et a approuvé ce rapport. Elle a prié le Secrétariat d'organiser entre les pays l'échange du matériel publicitaire des résultats des recherches ou enquêtes et de toute autre documentation sur la lutte contre les incendies. Elle a également demandé que la FAO donne son plein appui aux campagnes nationales de lutte contre les incendies de forêt estimant que l'une des tâches les plus importantes de l'Organisation consistait à donner satisfaction aux demandes de conseils que les Etats Membres pouvaient formuler dans ce domaine.

31. La Commission a également pris connaissance du rapport spécial présenté par la délégation du Venezuela intitulé "Le problème des incendies de forêt", et a félicité cette délégation de son intéressante contribution.

PROTECTION DES FORETS CONTRE LES INSECTES NUISIBLES

32. La Commission a examiné le Document FAO/LAFC-55/33a., intitulé "Protection des forêts contre les insectes nuisibles (Amérique centrale)", qui traite des recherches effectuées au Guatemala sur les insectes qui s'attaquent aux conifères dans ce pays, et a décidé de demander au Guatemala d'assurer la présidence du Groupe de travail de la protection des forêts contre les insectes nuisibles (Amérique centrale), constitué par la Commission.

33. La Commission a également été saisie d'une étude intitulée "Synthèse des études entomologiques forestières effectuées en Argentine" (FAO/LAFC-55/33) présentée par la Délégation argentine, qu'elle a félicitée pour cet excellent travail.

PLANTATIONS

34. La Commission a examiné le Document FAO/LAFC-55/28, intitulé "Plantations pour la production de bois de feu et de bois à pâte"; elle a félicité la FAO d'avoir entrepris la préparation d'un "Manuel mondial de plantations forestières" et a invité le Directeur général de la FAO à accélérer la rédaction de ce Manuel. La Commission a décidé de créer un groupe de travail sur les plantations forestières et a recommandé aux gouvernements des pays latino-américains:

- a) d'accélérer les études et l'établissement des plans relatifs au boisement, en vue de déterminer les zones les mieux appropriées du point de vue écologique et économique, afin d'éviter la dispersion des efforts et des pertes financières aux planteurs qui s'intéressent ou pourraient s'intéresser à ces travaux; et
- b) d'étudier les mesures officielles - fourniture de plants, de conseils techniques, de crédits, etc. propres à développer les plantations forestières.

35. La Commission a également examiné une étude intitulée "Plantation de certaines essences exotiques pour la production de pâte" (Document FAO/LAFC-55/34) présentée par la Délégation argentine, qu'elle a félicitée de cette intéressante contribution.

QUATRIEME CONGRES FORESTIER MONDIAL

36. La Commission a examiné les conclusions du quatrième Congrès forestier mondial qui s'appliquent spécialement à la région (Document FAO/LAFC-55/30). Elle s'est déclarée d'accord avec les sections du rapport concernant les problèmes particuliers de la foresterie tropicale et l'établissement de méthodes qui permettent d'assurer la comparabilité des renseignements fournis par les études et la recherche portant sur l'amélioration des forêts tropicales. Elle a approuvé la création d'une "Commission internationale de la foresterie en zones arides" et s'est déclarée en faveur de l'éducation du public, et spécialement de la jeunesse, en matière de conservation des ressources naturelles en général et des forêts en particulier.

37. Elle a également recommandé que la FAO élabore avec l'aide d'experts compétents, les "Principes d'une politique de conservation des sols et des eaux", qui serviraient de cadre aux principes de politique forestière établis par la Conférence de la FAO en 1951.

38. Enfin, la Commission a prié la FAO de rassembler, en effectuant les enquêtes nécessaires, des renseignements sur les connaissances pratiques que possèdent les différents pays sur les plantations d'essences exotiques, et d'envoyer ultérieurement un expert ou un groupe d'experts dans les régions où leurs services seront requis afin de pouvoir établir un rapport complet sur la question.

39. Au cours des débats, des délégués ont présenté un certain nombre de propositions particulières qui ont conduit la Commission:

- a) à proposer au Directeur général de la FAO la création d'un Comité régional chargé d'étudier les possibilités qu'offrent les résineux tropicaux pour la production de pâte et de papier, le rapport du Comité étant soumis à la prochaine session de la Commission;
- b) à suggérer au Président d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine session la question de la foresterie et du contrôle des déserts en zones arides et celle des espèces exotiques convenant à de vastes plantations dans les pays tropicaux.

LE CLIMAT FORESTIER

40. La Commission, après avoir examiné le document FAO/LAFG-55/37, intitulé "Etude du climat forestier", a décidé de recommander à ses Etats Membres:

- a) de prendre les mesures appropriées pour développer le plus possible les connaissances actuelles sur le climat forestier, notamment en installant des stations météorologiques en des points judicieusement choisis des zones forestières de chaque pays;
- b) de prendre les mesures nécessaires pour assurer la liaison et la coopération la plus entière entre le personnel des services forestiers et celui des bureaux météorologiques nationaux.

LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE REUNION

41. La Commission a pris connaissance avec satisfaction de l'invitation formulée par la Délégation du Guatemala au nom de son gouvernement, pour que la prochaine réunion se tienne dans la ville de Guatemala.

42. Conformément au Règlement intérieur de la Commission, il appartiendra au Directeur général de la FAO et au Président de la Commission de fixer le lieu et la date de la prochaine réunion.

ANNEXE - LISTE DES PARTICIPANTS

DELEGUES

ARGENTINE	Lucas A. Tortorelli	Administrador General de Parques Nacionales
	Jorge N.F. Carmelich	Sub-administrador General de Bosques
BOLIVIE	Hernando de Irmay	Director General Forestal y de Caza
COLOMBIE	Andrés Molguín	Ministro Consejero Embajada de Colombia en Caracas
	Hernando García Barriga	Universidad Nacional, Instituto Ciencias Naturales
	Alfred A. Kotschwar	Facultad de Ingeniería Forestal de la Universidad Distrital de Bogotá
	Rudi Stein	Universidad Distrital de Bogotá
	Rudolf Stein	Universidad Distrital de Bogotá
	Eugene Reichard (Technical Adviser)	International Co- operation Administration (U.S.A.)
CUBA	Zoila M. Suárez	Delegado de Turismo en la Organización Nacional de Parques y Areas Verdes
SALVADOR	René David Escalante	Cónsul General en Caracas
FRANCE	André Aubreville	Inspecteur général des Eaux et Forêts
	Albert Cousin	Conservateur des Eaux et Forêts, Antilles et Guyane françaises

GUATEMALA	Riccardo Lavagnino G.	Director General Forestal
HONDURAS	Félix Canales Salazar	Director General de Recursos Naturales
FAYS-BAS	Barón O.F. Bentinck M. J.W. Messels	Counsellor, Embassy in Caracas Secretary, Embassy in Caracas
NICARAGUA	Ignacio Román	Embajador de Nicaragua en Caracas
PARAGUAY	Graciano Antúnez Vergara	Director General de Agricultura
PEROU	Ernesto Noriega	Director de Colonización y Bosques
REPUBLIQUE DOMINICAINE	H.B. Castro Noboa	Ministro Consejero Embajada en Caracas
ROYAUME-UNI	Alan F.A. Lamb	Conservator of Forest, Trinidad
ETATS-UNIS D'AMERIQUE	Verne L. Harper Tom Gill Laurence J. Cummings Samuel P. Dana Frank H. Wadsworth James Kempton	Assistant Chief, Research, United States Forest Service Society of American Foresters Forestry Adviser I.C.A. Former Dean of the Forestry School, Michigan Chief, Forest Experiment Station, United States Forest Service Agricultural Attaché, Embassy in Caracas

VENEZUELA

Hernán Martínez Salas	Director Recursos Naturales Renovables, MAC
Ramón Pinto Salvatierra	Presidente del Instituto Agrario Nacional
Carlos Medina Sánchez	Director de Agricultura, MAC
Pedro Segnini	Director Planificación Agropecuaria, MAC
Antonio José Uscátegui	Decano Facultad Ciencias Forestales, ULA
Gustavo González Eraso	Ministerio de Relaciones Exteriores
Ricardo Gondelles	Jefe División Ejecución Programas, MAC
Francisco Tamayo	Jefe División Investigaciones, MAC
Jorge Schmidke	Jefe División Catastro, MAC
William Rojas G.	Jefe Departamento Prevención y Extinción Incendios, MAC
Tobías Lasser	Jefe Departamento Botánico, MAC
Víctor L. Fernández R.	Encargado División Manejo Administrativo y Fiscal, MAC
Raúl de J. Cabrita Parilli	Jefe Servicio de Recursos Naturales Renovables, MAC
Alonso Calatrava, hijo	Cámara Agrícola
Julio Trujillo A.	Cámara Agrícola
Mauricio Berrisbeitia	Cámara Agrícola
Antonio José Villegas	Cámara Agrícola y Colegio de Ingenieros
Manuel A. González Vale	Colegio Ingenieros, Universidad Central y Universidad Los Andes

VENEZUELA (suite)

David Altarac	Ministerio de Fomento
Tte. Enero Gonzáles Médioci	Ministerio de Defensa, FAC
Luis E. Castillo E.	Ministerio de Defensa, FAC - Asesor Técnico Forestal
Humberto Rumbos	Ministerio de Trabajo
Tulio Pérez Planchart	Ministerio de Relaciones Interiores
Carlos Pietri, hijo	Ministerio de Hacienda
Néstor Altuve G.	Colegio de Ingenieros
Héctor Hernández Carabaño	Colegio de Ingenieros y Cámara Agrícola
Ezio Santaromita Paparoni	Colegio de Ingenieros
Julio Villarroel O.	Colegio de Ingenieros
Víctor Manuel Badillo	Universidad Central
Ludwig Schnee	Universidad Central
Gustavo Bruzual	Colegio de Profesores y Creole Petroleum Corporation
Marcelo González Molina	Universidad Central y Universidad Los Andes

OBSERVATEURS

EQUATEUR	Jorge Villacrés	Encargado de Negocios
MEXIQUE	M.R. Rodríguez de San Miguel	Encargado de Negocios ad interim
SAINT-SIEGE	Pbro. Rafael Angel Eugenio	
ORGANISATION DES ETATS AMERICAINS	Joseph A. Tosi Jr.	Instituto Interamericano Ciencias agrícolas

ORGANISATION DES ETATS
AMERICAINS (suite)

Josús Sánchez Carrillo
Antonio W. Goldbrunner

UNION INTERNATIONALE POUR
LA PROTECTION DE LA
NATURE

Tobías Lasser

ADMINISTRATION DE
COOPERATION
INTERNATIONALE

Jay H. Hardee	Chili
Harry Haines	Costa Rica
Carl Shélebe	Guatemala
Walter L. Bender	Haiti
Earl Smith	Pérou
Frederich Vogel	Paraguay

FAO

I. T. Haig	Représentant du Directeur général
Conte Siegfried F. von der Recke	Directeur du Bureau régional des forêts, Rio de Janeiro (Brésil)
Horacio Recart	Sous-Directeur du Bureau régional des forêts, Rio de Janeiro (Brésil)
William H. Barbout	Mission d'assistance technique en Equateur
André Consigny	Mission d'assistance technique au Chili
Jaspar French	Mission d'assistance technique au Paraguay
René Gachot	Mission d'assistance technique au Brésil
Luis Huguet	Mission d'assistance technique au Mexique
Paavo E. Poyry	Mission d'assistance technique en Colombie
E. J. Schreuder	Mission d'assistance technique à Costa-Rica
A. Sundelin	Mission d'assistance technique au Chili

